

**Conditions de vente du prestataire : *CAMPING DES SOURCES CHAUDES***

**Conditions générales Location :**

La location commence samedi à **15h00** et se termine samedi à **10h00**.

La location devient effective qu'avec notre accord par courriel et après réception du contrat signé et accompagné d'un versement correspondant à 30% de frais du séjour plus les frais de réservation (20€).

**Un mois avant la date d'arrivée, le solde de votre séjour devra nous être réglé dans sa totalité.**

**Mode de règlement accepté : carte bancaire - chèque - espèces - chèques vacances.**

**(5€ de remise vous sera appliquée pour tous envoi postal de vos chèques vacances)**

Tout séjour inférieur à une semaine doit être réglé dans la totalité.

Toute location est nominative et ne peut en aucun cas être sous louée ou cédée.

Aucune réduction ne sera consentie dans le cas d'arrivée retardée ou départ anticipé.

**Caution :**

Une caution de 200€ et de 10 € (caution jeux) vous sera demandée à l'arrivée et avant votre installation, elle vous sera rendue lors de votre départ après l'état des lieux.

Une somme forfaitaire de 50€ vous sera facturée si le ménage n'a pas été fait avant votre départ.

Tout matériel cassé sera remplacé ou payé.

Pour la piscine, pas de short ni de bermudas, seul les slips et boxers de bain sont autorisés. Le linge de maison, les draps et draps de bain ne sont pas fournis.

Il appartient au client de vérifier que son contrat Multirisque Habitation résidence principale prévoit l'extension de ses garanties à la présente location ; tant au niveau de la responsabilité locative que de ses propres biens. La direction décline toutes responsabilités en cas de vol...

Tout campeur est tenu de se conformer aux dispositions du règlement intérieur du camping.

En cas de températures en dessous de 0 °c, les frais de réservation ne pourront pas être offerts (20€).

**En cas d'annulation :**

- Si vous annulez 30° jours avant la date de la réservation, 30% du montant du séjour vous sera retenu, ainsi que les frais de réservation et l'assurance annulation.

- Si vous annulez moins de 30 jours avant cette date ou si vous ne vous présentez pas, 100 % du montant du séjour vous sera retenu, ainsi que les frais de réservation et l'assurance annulation.

***Sans adhésion à l'assurance annulation et interruption aucun remboursement ne sera effectué. Pour ces raisons, nous vous conseillons de souscrire à l'assurance annulation et interruption campeur couvert (3% du montant total du séjour).***

Une taxe de séjour de 0.25€/jour/pers vous sera demandée en supplément de votre location.

L'indemnité forfaitaire pour les frais de recouvrement, en cas de retard de paiement sera de 40€, selon le décret d'application n°2012-1115 du 2 octobre 2012.

**Assurance annulation :**

Le camping des sources chaudes vous propose une assurance Annulation et Interruption facultative dans votre contrat de location. Notre partenaire Gritchen Affinity s'engage à rembourser tout ou partie du séjour aux seuls clients ayant souscrit l'assurance Campeur Couvert.

En cas d'annulation, avertir le camping de votre désistement dès la survenance d'un événement empêchant votre départ par courrier ou par mail. Si le sinistre est prévu dans les conditions générales (disponible sur le site [www.campez-couvert.com](http://www.campez-couvert.com) ou auprès du camping), aviser l'assureur dans les 48h et fournir tous les renseignements nécessaires et documents justificatifs

